

## La comptabilité des notaires

### Objectifs :

Identifier les particularités de la profession. Mettre en place l'organisation du dossier en tenant compte de la NPLAB (Norme Professionnelle Lutte Anti-Blanchiment). Comprendre l'articulation des comptes. Contrôler la 2035.

### Date, durée et lieu :

Lundi 12 juin 2023 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7h, avec une pause déjeuner d'1h) dans les locaux de **France Gestion** au 50 ter rue de Malte **75011 PARIS**

### Prix par participant :

- Cabinet correspondant\* de France Gestion : 0 €
- Public : 240 € HT

*(\*) Avoir au moins 1 client adhérent de France Gestion*

**Public concerné :** Collaborateurs de cabinets comptables, experts-comptables

**Intervenante :** Sabine SERVAND-DORRYHEE, expert-comptable et formatrice

**Pré-requis :** Aucun

### Moyens techniques et pédagogiques :

#### Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion.

#### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Exercices d'application (individuel et/ou en groupe)
- Discussions et méthode interactive
- Mise à disposition en ligne de supports à la suite de la formation

### Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

### Validation des acquis :

Validation des objectifs de la formation :

#### Lors du déroulement de la formation :

- Mises en situations, exercices et corrigés
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs (reformulation, questions/réponses)

#### A l'issue de la formation :

- Questions orales et réponses
- Un point sera effectué sur ce qui a été étudié dans la journée afin de s'assurer que tout a bien été assimilé et de pouvoir reprendre certaines parties en fonction des retours des apprenants.

### Qualité et évaluation de la formation :

- Un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

### Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- [Francis.villos@france-gestion.fr](mailto:Francis.villos@france-gestion.fr) / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

### Programme :

#### Introduction

- Rappel des régimes d'imposition
- La déclaration contrôlée

#### 1<sup>ère</sup> partie – Le notaire

- Officier public
- Fonctions, responsabilités et obligations
- Modalités d'exercice

#### 2<sup>ème</sup> partie – Analyse et identification des revenus

- Revenus non commerciaux
- Actes tarifés et honoraires libres
- Emoluments fixes et proportionnels
- Honoraires

#### 3<sup>ème</sup> partie – La comptabilité notariale

- La journée comptable
- Le journal général
- Le journal centralisateur
- Le répertoire
- Le grand livre des comptes clients
- Le grand livre des comptes généraux
- La balance
- Le livre d'inventaire
- Le livre d'Assemblée Générale
- Le livre ou registre des valeurs

#### 4<sup>ème</sup> partie – Spécificités comptables et juridiques

- Le tableau de bord
- Relations avec la CDC
- Agréments des logiciels comptables

#### 5<sup>ème</sup> partie – Taxes, impôts, exonérations, protection sociale

#### 6<sup>ème</sup> partie – Liaison plan comptable et liasse fiscale 2035

